

AVIS PUBLIC

CONSULTATION ÉCRITE À L'ÉGARD D'UN USAGE CONDITIONNEL

Propriété sise au 18, rue d'Artimon (lot 2 435 161) secteur Lévis

La population est avisée qu'à sa séance ordinaire du conseil d'arrondissement Desjardins qui se tiendra le **mercredi 17 juin 2020, à 18 h 30**, en *huis clos* et par visioconférence, le conseil statuera sur la demande suivante :

- Permettre l'aménagement d'un logement additionnel (ou un logement) au sous-sol de l'habitation unifamiliale isolée.

Le processus décisionnel à l'égard de cette demande d'usage conditionnel a été maintenu par le conseil d'arrondissement, lors de sa séance du 27 mai 2020, par la résolution CAD-2020-01-11, conformément à l'Arrêté numéro 2020-033 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 7 mai 2020. Conformément à cet arrêté, toute procédure qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens, qui fait partie du processus décisionnel du conseil d'arrondissement, **est remplacée par une consultation écrite** annoncée 15 jours au préalable par un avis public.

Une consultation écrite sur cette demande d'usage conditionnel aura lieu du **2 juin 2020 au 16 juin 2020**. Toute personne intéressée peut transmettre ses commentaires par écrit (remplir le [formulaire](#)) sur cette demande d'usage conditionnel et nous le faire parvenir au plus tard 15 jours suivant la publication de l'avis.

Donné à Lévis, le 2 juin 2020

(Signé) Hélène Jomphe

Hélène Jomphe, chef de service



Objet :

Logement additionnel dans une habitation unifamiliale isolée

Entièrement à l'intérieur de la construction existante

Informations pour analyse :

Localisation :	Sous-sol		
Accès :	Arrière	Par l'arrière du garage	
Nombre de pièces :	3 – 1/2		
Stationnement :	Existant :	4 cases	
	Projeté :	S.O.	
Aménagement paysager :	<p>Nombre minimum d'arbres requis au zonage : conforme ;</p> <p>Existant : Plusieurs arbres, arbustes et vivaces présents (essences très variés).</p>		
Rénovation :	Sans objet		
Autres informations :	Sans objet		

